

SÉCURITÉ, NORMATIVITÉS ET MONDIALISATION

Anne Marie TASSÉ

Faculté de droit, Université de Montréal

**«L'utilisation secondaire en recherche
des informations de personnes décédées :
aspects juridiques et éthiques»**

Depuis plus de trois décennies, le développement de banques de données génétiques permet un essor important de la recherche biomédicale, notamment épidémiologique. Forte de cette réussite, la communauté scientifique ne cesse de développer de nouvelles banques de données, dont certaines contiennent des échantillons provenant de la quasi-totalité de populations nationales. Un nombre important d'échantillons et d'informations génétiques est également conservé à des fins cliniques : banques de tumeurs, biopsies, archives de maladies rares, etc. Ces ressources sont grandement convoitées pour une utilisation secondaire rétrospective en recherche. Cette présentation s'inscrit dans ce contexte et a pour objectif d'étudier l'utilisation secondaire rétrospective des archives de données et de matériel génétique de personnes décédées.

**Le 16 février à 12h00, local A-9445,
Pavillon Maximilien-Caron, Faculté de droit**